

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2008-2009

**Ministère du Renouvellement de l'infrastructure
publique (MIRP)**





Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2008-2009

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Objectifs généraux	5
Mandat	5
Activités du Ministère	5
Priorités et résultats clés	7
Contribution du Ministère à la réalisation des priorités et des résultats clés	9
Stratégies mises en œuvre pour atteindre les priorités et résultats clés	10
Éléments de coût et risques	18
Organigramme du Ministère	21
Lois	22
Organismes, conseils et commissions	24

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Dépenses prévues du Ministère 2008-2009	27
Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	28

ANNEXE I : RAPPORTS ANNUELS 2007-2008

Rapport annuel 2007-2008	29
Dépenses ministérielles réelles 2007-2008	36

Coordonnées et liens Web du Ministère et du gouvernement	37
--	----

GLOSSAIRE	38
-----------	----



Partie I : Plan axé sur les résultats publié 2008-2009

Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique



PARTIE I. PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2008-2009

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique, créé en 2003, a été chargé de planifier la croissance en Ontario et de moderniser l'infrastructure publique de la province, tout en se préoccupant de l'environnement et en le protégeant. Depuis sa création, le MRIP prône l'amélioration continue de la qualité de l'infrastructure publique essentielle de l'Ontario. Grâce à son plan *ReNouveau Ontario*, un plan d'investissement quinquennal de plus de 30 milliards de dollars dans l'infrastructure, et d'un autre projet d'investissement de 60 milliards de dollars échelonné sur dix ans en cours d'élaboration, la province de l'Ontario procède à un renouvellement de son infrastructure en modernisant ses installations publiques (nouveaux établissements de soins de santé, nouvelles places pour les élèves et les étudiants dans les écoles, les collèges et les universités, systèmes de transport améliorés, dont le transport en commun, et nouvelle infrastructure de recherches et d'innovations). Voilà le fondement d'une prospérité accrue et d'une meilleure qualité de vie pour toutes les Ontariennes et les Ontariens.

Le Ministère est responsable de planifier l'infrastructure, d'analyser les politiques et d'émettre des recommandations quant aux investissements du gouvernement dans l'infrastructure. Il établit un plan d'infrastructure équilibré, axé sur les investissements dans les secteurs prioritaires en vue de soutenir la croissance et de renforcer l'économie locale. En outre, le MRIP représente le partenariat que le gouvernement de l'Ontario a établi avec le gouvernement fédéral, la cité de Toronto et la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (SRSRT) visant à faire progresser la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Le Ministère est responsable de mettre en application la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*. La *Loi* permet que les décisions relatives à la croissance soient prises de manière à maintenir une économie robuste, à bâtir des collectivités fortes et à favoriser un environnement sain et une culture de préservation.

Le rôle du Ministère qui consiste à orienter et à surveiller les politiques des organismes qui lui sont rattachés, soit la Société immobilière de l'Ontario (SIO), Infrastructure Ontario, la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG), complète ses responsabilités. Les recettes produites par la LCBO et l'OLG permettent au gouvernement d'investir dans les services publics et l'infrastructure dans l'intérêt public. Depuis que l'OLG et la LCBO ont été transférées au MRIP en 2005-2006, ces organismes ont permis à la province de réaliser environ trois milliards de dollars de recettes par année.



Objectifs généraux du ministère

Le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique (MRIP) a pour objectif général d'assurer le dynamisme, la sécurité et la qualité de vie des collectivités grâce à une infrastructure moderne, fonctionnelle et durable sur le plan de l'environnement afin d'appuyer la croissance de la province et de son économie. Le Ministère s'assure que ses organismes mènent leurs activités de façon efficace, qu'ils offrent un excellent service à la clientèle, que leur apport financier soit positif et qu'ils maintiennent la confiance du public.

Mandat

Le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique est chargé de mettre en œuvre la politique gouvernementale de gestion de la croissance en établissant des plans de croissance en collaboration avec ses ministères homologues et en consultation avec les administrations locales, les intervenants et les organismes publics. Le Ministère constitue l'organisme central chargé de gérer la planification de l'infrastructure et l'établissement des priorités du gouvernement de l'Ontario en matière d'immobilisations. Il est également responsable des politiques de gestion efficace des biens, des politiques et des programmes régissant le jeu, les boissons alcoolisées et le financement de l'infrastructure (y compris la diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA)), ainsi que de la politique sur les biens immobiliers et les locaux. Il collabore avec les ministères responsables, les organismes, le secteur parapublic et le secteur privé afin de s'assurer que les investissements du gouvernement, notamment les projets d'infrastructure, donnent les résultats escomptés.

Activités du Ministère

La Division des politiques et de la planification infrastructurelles élabore des stratégies d'infrastructure judicieuses pour le compte de la province, et coordonne leur mise en œuvre, et gère entre autres le processus de planification de l'infrastructure provinciale et l'élaboration des budgets par les organismes centraux. La Division mène les négociations avec le gouvernement fédéral relativement aux nouveaux programmes d'infrastructure à frais partagés et dirige l'élaboration d'un cadre de gestion des biens pour le gouvernement. La Division donne des conseils sur les aspects économiques et financiers de l'infrastructure et en fait l'analyse. Elle apporte également son expertise en ce qui a trait à l'aspect économique des réseaux d'alimentation en eau et assure aussi la supervision de Waterfront Toronto et d'Infrastructure Ontario.

Le Secrétariat des initiatives de croissance de l'Ontario est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion de la croissance du gouvernement en



collaboration avec les gouvernements locaux, les communautés autochtones et les intervenants concernés afin de créer des plans régionaux de gestion de la croissance, d'assurer la conformité aux plans et de faciliter la mise en œuvre.

La Division de la stratégie relative aux biens commerciaux fournit des prévisions sur les secteurs des alcools et des jeux et donne un aperçu de ces secteurs, et elle assure la supervision de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et de la Régie des alcools de l'Ontario. Le programme coordonne l'élaboration de politiques visant à appuyer les directives du gouvernement en matière de jeux et de consommation d'alcool responsables, ainsi que le développement économique dans ces secteurs.

La Division de l'immobilier veille à ce que les politiques et les décisions en matière de biens immobiliers appuient les multiples initiatives et directives du gouvernement. Elle assure l'orientation et la supervision de la Société immobilière de l'Ontario et collabore avec cette dernière et avec les ministères afin d'appuyer la planification immobilière et la prise de décisions relatives à l'usage des biens-fonds du Ministère.

Le Bureau de liaison pour les politiques de transport en commun assure la direction et le soutien des négociations entre la province, le gouvernement fédéral, la cité de Toronto et la région de York relativement aux ententes de financement pour le prolongement de la ligne de métro Spadina jusqu'à la région de York de Toronto. Le programme fournit également un soutien administratif pour le Fonds Transports-Action Ontario établi en mars 2006.

L'administration du ministère fournit également les services nécessaires pour soutenir toutes les facettes du mandat du Ministère, y compris les services juridiques, les communications, la planification stratégique, la gestion et le contrôle financiers, la coordination des politiques, les ressources humaines et les locaux.



Priorités et résultats clés

Le Ministère dirige le processus de planification de l'infrastructure du gouvernement afin de garantir que les fonds sont investis dans les priorités du gouvernement et que tous les plans d'infrastructure des ministères rendent compte de ces priorités. Le MRIP contribue à l'avantage concurrentiel et à la croissance économique de la province, ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie des citoyens de l'Ontario.

Un Ontario en santé : renforcer le régime d'assurance-santé pour l'avenir

L'investissement dans les soins de santé demeure l'une des principales priorités du gouvernement. Le MRIP apporte sa contribution en améliorant l'accès aux services hospitaliers par la construction ou la rénovation d'hôpitaux.

Un Ontario plus écologique : donner l'exemple dans le dossier de l'environnement

Que ce soit par la mise en application de politiques d'utilisation durable telles que Place à la croissance, par le biais de son Programme de consignation, en investissant dans le transport en commun ou en réduisant la consommation d'électricité dans les installations du gouvernement, le MRIP contribue au plan d'action du gouvernement de l'Ontario pour l'environnement.

Un Ontario du savoir : l'excellence dans l'enseignement public

L'Ontario ne sera à son meilleur que lorsque chaque Ontarienne et Ontarien aura l'occasion de développer ses pleines capacités. Par l'entremise de *ReNouveau Ontario*, le MRIP aide le ministère de l'Éducation à améliorer le milieu d'apprentissage en Ontario en construisant ou en rénovant des écoles.

Un Ontario plus fort : créer des emplois dans l'économie d'aujourd'hui

Grâce à diverses initiatives telles que *ReNouveau Ontario* et *Place à la croissance*, le MRIP aide à renforcer l'avantage économique de l'Ontario et à créer de nouvelles occasions pour les Ontariennes et Ontariens en stimulant l'économie et en créant des emplois par l'entremise de collectivités fortes, accueillantes et durables sur le plan de l'environnement et par une infrastructure de qualité.

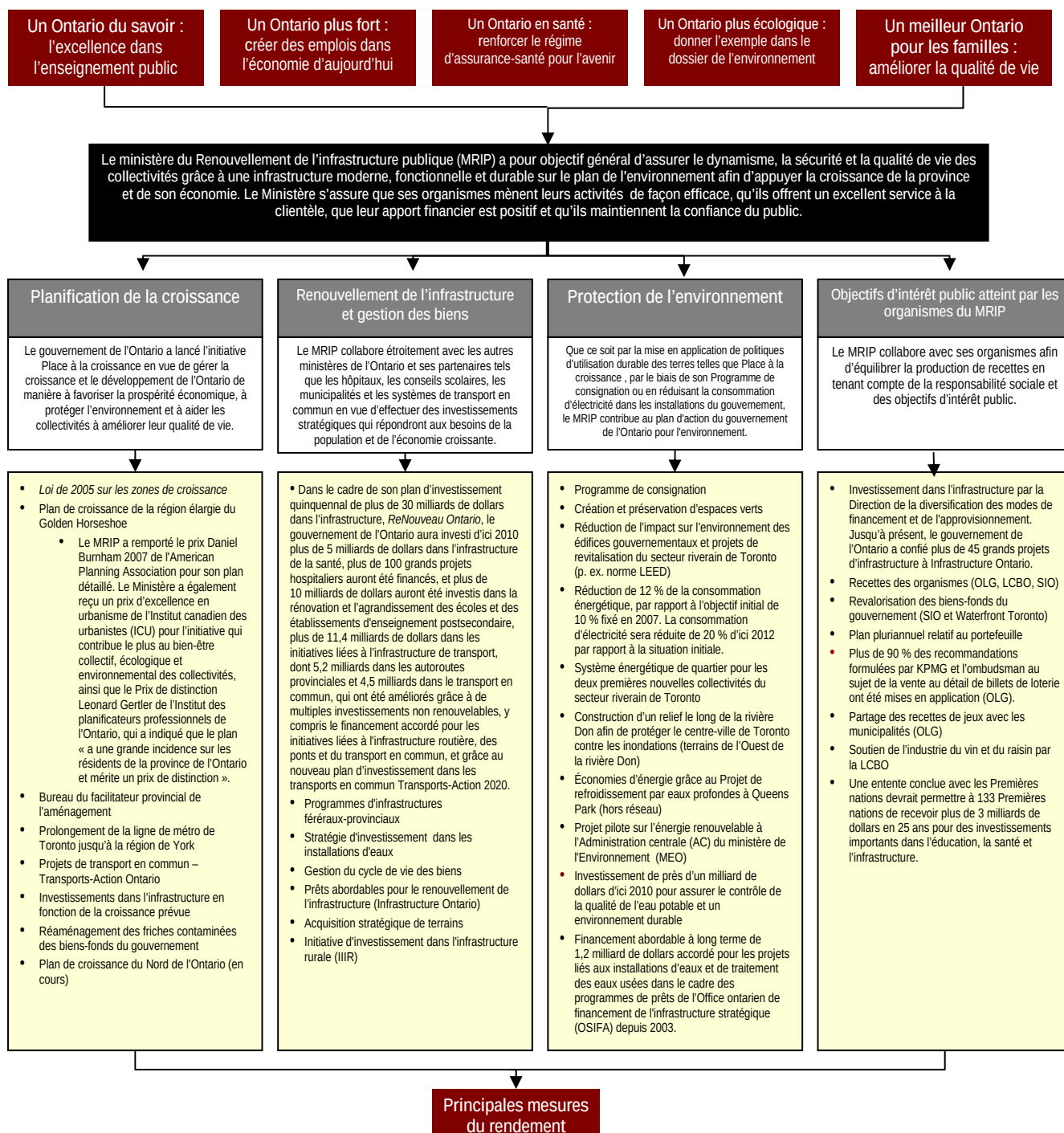


Un meilleur Ontario pour les familles : améliorer la qualité de vie

Le plan d'infrastructure du gouvernement tient compte du caractère prioritaire des investissements dans les secteurs où une nouvelle infrastructure est nécessaire pour susciter la croissance et renforcer l'économie locale et où l'on s'attend à ce qu'il y ait un accroissement démographique important afin que les installations et les services publics soient en place pour répondre aux besoins accrus. En outre, le gouvernement de l'Ontario a lancé l'initiative Place à la croissance afin de gérer la croissance et le développement de l'Ontario de manière à favoriser la prospérité économique, à protéger l'environnement et à aider les collectivités à améliorer leur qualité de vie.



Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats clés





Stratégies mises en œuvre pour atteindre les priorités et résultats clés

	Secrétariat des initiatives de croissance de l'Ontario	Division des politiques de la planification infrastructurelles	Division de la stratégie relative aux biens commerciaux	Division de l'immobilier	Bureau de liaison pour les politiques de transport en commun
Amélioration de la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens	Infrastructure publique moderne	✓	✓	✓	✓
	Maintien de la confiance du public	✓	✓	✓	✓
	Collectivités durables et accueillantes	✓	✓	✓	✓
	Protection de l'environnement et économie d'énergie	✓	✓	✓	✓
	Santé et sécurité	✓	✓	✓	✓
	Prospérité économique	✓	✓	✓	✓
	Revalorisation et optimisation	✓	✓	✓	✓

* Les Services juridiques et les Communications et services généraux offrent leur soutien au ministre, au sous-ministre et aux divisions susmentionnées.

Planification de la croissance

La population de l'Ontario devrait augmenter d'environ quatre millions de personnes au cours des 30 prochaines années. Le gouvernement de l'Ontario a lancé l'initiative Place à la croissance en vue de gérer la croissance et le développement de l'Ontario de manière à favoriser la prospérité économique, à protéger l'environnement et à aider les collectivités à améliorer leur qualité de vie.

La *Loi de 2005 sur les zones de croissance* a reçu la sanction royale le 13 juin 2005; elle est la pierre angulaire de la stratégie du gouvernement en matière de planification de la croissance. En coordonnant les investissements dans l'infrastructure publique pour répondre aux besoins uniques des différentes régions de l'Ontario, le MRIP peut aider les municipalités à bénéficier pleinement de la croissance, à promouvoir une économie concurrentielle, à protéger notre environnement et à établir des collectivités fortes et dynamiques.



Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe

Le premier plan de croissance, soit le *Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe*, a été rendu public en juin 2006 après de vastes consultations tenues avec les intervenants et les collectivités de la région. La mise en œuvre de ce plan directeur, qui régit sur une période de 25 ans la croissance dans la zone urbaine affichant la plus forte croissance au pays, est essentielle au soutien des collectivités dynamiques, axées sur le transport en commun et respectueuses de l'environnement. L'aménagement du territoire, la planification des transports dont le transport en commun, le réaménagement des friches contaminées et la protection des espaces verts de ce plan directeur.

Les prix que le Ministère a remportés pour son Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe témoignent de sa réussite. En effet, on lui a décerné le prix Daniel Burnham 2007 de l'American Planning Association pour son plan détaillé, un prix d'excellence en urbanisme de l'Institut canadien des urbanistes en 2007 pour l'initiative qui contribue le plus au bien-être collectif, écologique et environnemental des collectivités, ainsi que le Prix de distinction Leonard Gertler de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario, qui a indiqué que le plan « a une grande incidence sur les résidents de la province de l'Ontario et mérite un prix de distinction ».

La mise en œuvre du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe a été reconnue comme un engagement clé du Ministère.

Plan de mise en œuvre

- Travailler en étroite collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) pour veiller à ce que le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe soit respecté par les gouvernements municipaux lorsqu'ils établiront et mettront en œuvre de nouveaux plans officiels; collaborer avec les autres ministères afin de créer et de mettre en place des outils pratiques en appui du Plan de croissance, notamment par la mise au point du réaménagement des friches contaminées, du financement par de nouvelles taxes foncières et des outils de planification tels que le Système de délivrance de permis d'exploitation.
- Coordonner les politiques provinciales sur l'utilisation des terres déjà en place ou qui seront élaborées plus tard dans le cadre du forum du groupe des neuf ministres et des réunions des sous-ministres adjoints (SMA) et des directeurs de soutien.
- Fournir un soutien solide et permanent à tous les participants afin de les aider à s'assurer que les municipalités respectent le plan et que celui-ci est accepté par le public, entre autres en leur offrant une formation, en faisant participer les jeunes et en mettant à leur disposition sur le Web des lignes directrices et des outils d'apprentissage novateurs et interactifs.
- Appuyer la mise sur pied d'un groupe d'experts formé de spécialistes de premier plan qui contribuera à l'avancement de la mise en œuvre.
- La province conservera son rôle de direction à l'échelle nationale et internationale en participant à d'importantes conférences et en collaborant avec les principaux dirigeants d'autres territoires de compétence.
- Superviser l'administration de l'examen du plan afin d'assurer la production de rapports et un suivi responsables au cas où la Commission des affaires municipales



de l'Ontario (CAMO) présenterait des objections, coordonner les dossiers de la CAMO et offrir un soutien au MAML à cet égard.

- Employer un système d'information géographique (SIG) et un logiciel de haute technologie pour analyser et évaluer l'évolution de la croissance de la population.

Résultats prévus

- Favoriser une croissance durable en coordonnant l'aménagement du territoire, les investissements et la politique en matière d'infrastructure et d'immobilisations, ainsi que les outils stratégiques et fiscaux afin de renforcer les collectivités et de tirer parti de la croissance sans subir les conséquences négatives.
- Modifier de façon fondamentale la procédure de planification et de mise en œuvre utilisée par 110 municipalités.

Plan de croissance du Nord de l'Ontario

Le 17 mai 2007, le gouvernement provincial a annoncé que le prochain plan de croissance élaboré en vertu de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* viserait la région du Nord de l'Ontario. L'objectif du Plan de croissance du Nord de l'Ontario consiste à harmoniser de façon stratégique les politiques et les investissements de la province afin de favoriser la croissance durable de l'économie et de la population. L'élaboration du Plan de croissance du Nord de l'Ontario est considérée comme un engagement clé du Ministère.

Plan de mise en œuvre

- Collaborer avec le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de croissance du Nord de l'Ontario, qui traitera des défis propres à cette région tels que le déclin de la population, l'exode des jeunes et le ralentissement économique.
- Faire approuver le règlement qui définit la zone visée par le Plan de croissance du Nord de l'Ontario par le Comité des lois et des règlements, et soumettre le plan provisoire et le plan final à l'approbation du Conseil des ministres.
- Faire participer activement les partenaires du Nord et d'autres ministères à cette initiative, et faire également des efforts particuliers pour obtenir la participation des communautés autochtones et des autres ordres de gouvernement. Ces efforts comprendront la prestation d'un important programme gouvernemental de sensibilisation par la présentation d'exposés, la participation à des conférences et à des réunions générales, des initiatives axées sur la participation des jeunes, des produits de communication, des séances d'information à l'intention des médias et des outils offerts sur le Web pour recueillir les commentaires.
- Élaborer un document de discussion qui portera principalement sur la contribution de la région du Nord à l'ébauche d'un plan de croissance, et qui facilitera cette participation. On procédera à une consultation publique pour l'élaboration du plan de croissance final.
- Organiser des groupes de discussion régionaux et des forums axés sur les politiques afin de faire participer un large éventail de dirigeants de la région du Nord à l'élaboration du plan provisoire.



- Mener une recherche stratégique et tenir des discussions sur les pratiques et les politiques novatrices sur l'économie durable des autres territoires (p. ex. Irlande et Finlande).
- Appuyer une table ronde spécialisée de 16 ministres (Table ronde C-Nord)) qui a été établie afin de trouver une formule de collaboration et de coordination dans le but de faciliter l'élaboration du plan. Appuyer également les réunions connexes des sous-ministres et des sous-ministres adjoints.

Résultats prévus

- Hausse de la migration des jeunes et de la capacité concurrentielle de la région par les moyens suivants :
 - en exploitant l'actif et les forces actuels de l'économie et de l'industrie afin de développer les industries actuelles et émergentes;
 - en offrant davantage de possibilités d'éducation et de formation pertinentes afin de garantir une main-d'œuvre qualifiée;
 - en aidant à attirer de nouveaux résidents et investissements dans le Nord;
 - en effectuant des investissements stratégiques dans l'infrastructure pour appuyer les priorités relatives à la croissance régionale.

Renouvellement de l'infrastructure et gestion des biens

ReNouveau Ontario

Le plan ReNouveau Ontario est le pivot de la stratégie d'infrastructure du gouvernement. Le plan d'investissement de plus de 30 milliards de dollars constitue l'un des plus gros investissements dans l'infrastructure jamais effectués par la province. Ce plan oriente le financement de l'infrastructure vers les secteurs les plus importants pour les résidents de l'Ontario : les soins de santé et l'éducation, ainsi que la prospérité et la croissance économiques. ReNouveau Ontario établit également le mode de collaboration du gouvernement avec ses partenaires en vue de trouver de nouvelles sources de financement pour pouvoir moderniser l'infrastructure le plus rapidement possible tout en demeurant responsable envers les Ontariennes et Ontariens quant à la façon d'utiliser leurs impôts.

Plan de mise en œuvre

- Le gouvernement mettra en œuvre un nouveau plan d'infrastructure décennal de 60 milliards de dollars lorsque le plan ReNouveau Ontario aura pris fin. Au cours des prochains mois, le ministère collaborera avec le ministère des Finances et d'autres ministères intervenants pour entreprendre l'élaboration de ce nouveau plan.

Résultats prévus

- Le plan d'infrastructure décennal de 60 milliards de dollars permettra à la province d'acquérir le titre de chef de file en matière de modernisation de l'infrastructure publique, il favorisera la planification à long terme et apportera un renouveau dans l'infrastructure publique.



- Dans le cadre du plan ReNouveau Ontario, le gouvernement et ses partenaires auront investi plus de 30 milliards de dollars en 2010 pour des projets d'infrastructure dans l'ensemble de la province.

Projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA)

Le gouvernement s'est engagé à mener à bien des projets essentiels liés à l'infrastructure publique dans toute la province au moyen de stratégies d'investissement novatrices et de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Plan de mise en œuvre

- Quarante nouveaux projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement ont actuellement été attribués à Infrastructure Ontario. Le rôle de cette dernière est essentiel, car elle fournit aux ministères une expertise et des conseils relativement à la viabilité des nouveaux projets à réaliser dans le cadre de stratégies d'investissement novatrices, y compris les modèles de DMFA.
- Le Ministère est chargé de surveiller la façon dont Infrastructure Ontario gère les projets de DMFA qui sont en cours d'élaboration. Il collaborera avec Infrastructure Ontario afin d'analyser si les nouveaux modes de financement seront avantageux pour les nouveaux projets.

Résultats prévus

- Les nouveaux projets importants liés à l'infrastructure publique, entrepris dans le cadre du plan ReNouveau Ontario, seront réalisés selon les échéanciers et les budgets.
- On utilise le modèle de DMFA pour optimiser les ressources publiques en obtenant des capitaux et des services connexes grâce à des modes de financement novateurs et en veillant à ce que les risques soient transférés à ceux qui sont les plus qualifiés pour les gérer.

Négociations fédérales-provinciales en matière d'infrastructure

On a demandé au Ministère de prendre l'initiative de négocier de nouvelles ententes de partenariat avec le gouvernement fédéral pour le financement de l'infrastructure annoncé dans le budget fédéral de 2007. Les ententes doivent rendre compte des priorités de l'Ontario et de la méthode de financement de l'infrastructure, et être conformes aux objectifs de l'Ontario concernant la « juste part » des fonds fédéraux.

Plan de mise en œuvre

- Le 19 décembre 2007, le Conseil des ministres a autorisé le MRIP à négocier une entente-cadre et les ententes auxiliaires connexes dans les meilleures conditions possibles. Les négociations sont en cours. Le MRIP fera rapport au Conseil des ministres avant de signer l'entente-cadre, probablement d'ici le printemps 2008.



Résultats prévus

- Le ministère s'attend à négocier avec succès le cadre du Fonds Chantiers Canada et les ententes de financement en 2008. Son objectif consistera à obtenir des fonds pour les priorités du renouvellement de l'infrastructure.

Plan de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Le gouvernement s'est engagé à continuer de s'assurer que des progrès certains sont accomplis dans le secteur riverain de Toronto, en particulier en ce qui a trait au projet lié aux terrains de l'Ouest de la rivière Don.

Plan de mise en œuvre

- Le MRIP travaille en étroite collaboration avec Waterfront Toronto, le gouvernement fédéral, la cité de Toronto et ses autres partenaires (p. ex. la SIO) afin de respecter les priorités communes du projet et d'assurer la mise en œuvre du projet en temps opportun. Ce processus de collaboration comprend la négociation annuelle d'un plan de financement décennal permettant d'atteindre les objectifs généraux du Plan de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Résultats prévus

- Mise en œuvre en temps opportun des projets mentionnés dans l'entente de financement décennale de Waterfront Toronto.
- Progrès certains et concrets accomplis sur les terrains de l'Ouest de la rivière Don, notamment le réaménagement des friches contaminées et la construction d'immeubles qui auront la certification or selon la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), un système énergétique de quartier pour la région, la construction d'un relief de protection contre les inondations afin de protéger le centre-ville contre les inondations qui pourraient être provoquées par un orage centenaire, l'aménagement d'un parc de 19,6 acres à terminer en 2010-2011, une nouvelle ligne de train léger sur rail (TLR), et la mise à disposition de 1 500 logements abordables, dont 120 seront prêts en 2009-2010.

Infrastructure du réseau d'alimentation en eau

Le gouvernement considère comme l'une de ses principales priorités de s'assurer que les réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées de l'Ontario sont soutenables sur le plan financier et abordables.

Plan de mise en œuvre

Le Ministère se prépare à lancer, en 2008, des consultations sur une stratégie visant à aborder les problèmes d'ordre financier et organisationnel que pose le secteur municipal d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. En outre, le Ministère entamera en



2008 la seconde étape du programme de financement de 40 millions de dollars pour les petits réseaux d'alimentation en eau (annoncé en août 2007).

Résultats prévus

- Le nouveau cadre stratégique aidera à rendre le secteur municipal d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées soutenable sur le plan financier et à régler les problèmes de capacité financière.
- Le lancement de la seconde étape du programme de financement de 40 M\$ des petits réseaux d'alimentation en eau du MRIP aidera à régler les problèmes de capacité financière.

Prolongement de la ligne de métro Spadina jusqu'à la région de York de Toronto

Le Ministère mène les négociations entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, la cité de Toronto et la région de York relativement aux ententes de financement pour le prolongement de la ligne de métro Spadina jusqu'à la région de York de Toronto. En outre, le Ministère fournit un soutien administratif pour le Fonds Transports-Action créé en mars 2006.

Plan de mise en œuvre

- Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux et municipaux en vue d'obtenir les fonds fédéraux nécessaires au financement du projet et de veiller à ce que le projet soit régi et géré de façon efficace.
- Le Ministère collaborera avec le ministère des Finances et le ministère des Transports pour s'assurer que les priorités de l'Ontario sont coordonnées efficacement à l'échelle provinciale.

Résultats prévus

- Approbation du projet et de l'inscription au Fonds Chantiers Canada par le Conseil du Trésor fédéral.
- Exécution d'une entente de contribution pour le projet.
- Début des travaux de construction au printemps 2008.

Protection de l'environnement

L'environnement est l'enjeu le plus important, ou presque, pour les Ontariennes et Ontariens et leur gouvernement. Même si l'aménagement infrastructurel est important, il ne doit pas être effectué au détriment de nos précieux espaces verts; c'est pourquoi le MRIP a fermement respecté son engagement de protéger l'environnement de la province au cours de ces quatre dernières années.

La préservation des terres agricoles et des espaces verts est une priorité fondamentale du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, tout comme elle le sera dans les prochains plans de croissance. L'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) a alloué plus d'un milliard de dollars dans le cadre de son programme de prêts pour les projets liés aux installations d'eau et d'égouts des municipalités de



l'ensemble de la province, et le Programme de consignation du MRIP a connu un succès remarquable. Les Ontariennes et Ontariens y ont adhéré et comprennent que certaines mesures assez simples et faciles, telles que le retour des bouteilles de vin au magasin de bières, peuvent avoir d'importantes répercussions sur la réduction des déchets versés dans les sites d'enfouissement et la préservation de nos précieux espaces verts.

Le Ministère a également été un chef de file dans l'économie d'énergie en se fixant pour but de réduire la consommation d'électricité des édifices du gouvernement de dix pour cent et en parvenant à l'atteindre.

Plan de mise en œuvre

- Le MRIP dirige certaines initiatives sur le changement climatique et l'environnement ou y participe, par exemple des initiatives sur la réduction de la consommation d'énergie, les bâtiments écologiques, la promotion des aliments de l'Ontario dans les cafétérias du gouvernement, l'adaptation et le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe.

Résultats prévus

- Réduction de la consommation d'énergie : réduction de la consommation d'énergie du réseau de distribution d'électricité de 20 % d'ici 2012 par rapport au point de comparaison de 603,0 millions de kilowattheures en 2002-2003.
- Bâtiments écologiques : intégration de normes (p. ex. LEED et programme Visez vert Plus de la Building Owners and Managers Association (BOMA)) et de techniques (p. ex. toits verts, lampes fluorescentes compactes) reconnues à l'échelle internationale dans les nouvelles installations et les installations actuelles, au besoin, afin de réduire l'impact des édifices gouvernementaux sur l'environnement.
- Adaptation : programme de recherche visant à élaborer des stratégies d'identification et d'atténuation des risques en vue d'adapter l'infrastructure aux changements climatiques en collaboration avec des organismes experts.
- Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe : établissement de cibles, d'échéanciers et de priorités en matière d'investissement afin d'élaborer des modèles de développement plus concis dans lesquels les terrains urbains actuels sont utilisés plus efficacement et le transport en commun est davantage utilisé.

Atteinte des objectifs d'intérêt public

Le MRIP collabore avec ses organismes en vue de créer un équilibre entre la production de revenus et la responsabilité sociale et les objectifs d'intérêt public. Le Ministère examine régulièrement les biens sous le contrôle de la province pour évaluer la pertinence de leur rôle et veiller à ce qu'ils soient gérés efficacement dans l'intérêt public et de manière à produire des résultats qui profitent aux Ontariennes et aux Ontariens.



Gestion du portefeuille immobilier

Le gouvernement s'est engagé à servir les intérêts stratégiques de la province dans la gestion du portefeuille immobilier de l'Ontario.

Plan de mise en œuvre

Le MRIP émettra des recommandations, orientera et appuiera les décisions stratégiques qui seront prises en vue d'équilibrer les priorités en matière de biens immobiliers dans le contexte d'une gestion budgétaire prudente. Le MRIP collaborera avec la SIO, les autres ministères et organismes gouvernementaux en vue d'atteindre les résultats prévus. Voici les principaux éléments du plan :

- élaborer des politiques et des cadres qui orienteront la prise de décisions concernant le portefeuille;
- recenser les biens immobiliers à aliéner, à réaménager et à acquérir, en collaboration avec la SIO;
- effectuer des investissements annuels essentiels dans le programme de réfection des immobilisations;
- faire progresser les principales initiatives d'écologisation, notamment en prenant les mesures initiales pour parvenir à réduire la consommation d'énergie du réseau de distribution d'électricité de 20 % par rapport au point de comparaison de 603,0 millions de kilowattheures en 2002-2003;
- élaborer un plan détaillé de gestion des locaux de Toronto pour les employés et les programmes du gouvernement;
- élaborer un programme d'acquisition stratégique.

Résultats prévus

- Préserver l'intégrité des biens immobiliers principaux du gouvernement.
- Faire preuve de leadership dans la lutte contre les changements climatiques.
- Recenser les principaux biens immobiliers à conserver et relever les possibilités de soutenir de façon stratégique la prestation des services publics dans la cité de Toronto.
- Veiller à ce que les biens immobiliers du gouvernement répondent aux besoins en matière d'infrastructure et soient conformes aux priorités relatives à la croissance.

Éléments de coût et risques

Dans ces efforts pour respecter ces priorités gouvernementales et atteindre ces résultats, le Ministère fait également face aux difficultés suivantes :

Planification de la croissance

- Les municipalités sont tenues de s'assurer que leurs plans officiels sont conformes d'ici juin 2009. Cet exercice est complexe et il faudra travailler de concert pour veiller à ce que la mise en œuvre du plan se fasse en temps opportun.



- Certains intervenants devront participer ou être sensibilisés davantage pour mieux comprendre les avantages de l'accroissement de la population qui permettent d'établir des collectivités plus accueillantes et axées sur le transport en commun.
- Comme l'économie de l'Ontario est de plus en plus urbaine et centrée plus particulièrement dans la région du grand Toronto (RGT) et le Centre de l'Ontario, les régions du Nord et les zones rurales sont ainsi aux prises avec un problème de diminution de population.
- Le contexte économique du Nord de l'Ontario change, car les industries adaptent les pratiques existantes de façon à devenir plus compétitives à l'échelle mondiale et de plus en plus de secteurs axés sur le savoir sont créés. L'élaboration du Plan de croissance du Nord de l'Ontario est considérée comme une initiative importante qui permettra de bien planifier l'avenir économique du Nord et qui nécessitera une vaste consultation avec les résidents de la région du Nord afin d'établir une vision commune et de maintenir un rythme favorable.

Planification de l'infrastructure

- Les changements qui touchent le marché de la construction tels que l'augmentation des prix du pétrole, la force du dollar, la crise financière et la variation des taux d'intérêt.
- L'augmentation du prix de la main-d'œuvre qualifiée et les problèmes liés à l'offre de travailleurs.
- Les changements technologiques qui rendent l'infrastructure actuelle désuète ou en raison desquels il faut faire de nouveaux investissements.
- L'opposition du public aux grands projets menant à des évaluations environnementales plus approfondies et les retards qui en résultent.
- La décision du gouvernement fédéral d'allouer plus de fonds, de modifier le financement ou les échéanciers des programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux, ou de créer de nouveaux programmes entraîne des problèmes à la mesure des changements apportés.
- La décision du gouvernement fédéral de renforcer les mesures contre le crime crée des contraintes de capacité supplémentaires sur l'infrastructure de la justice provinciale.

Entreprises commerciales

- La baisse du dollar américain et l'accroissement de la concurrence entre les casinos des deux côtés de la frontière.
- Les taux de croissance de l'économie globale de la province ont diverses répercussions sur la vente d'alcool et les jeux.
- Les décisions rendues par les tribunaux dans les litiges sur le jeu compulsif qui ont entraîné de nouvelles exigences en matière d'exploitation responsable.

Planification immobilière

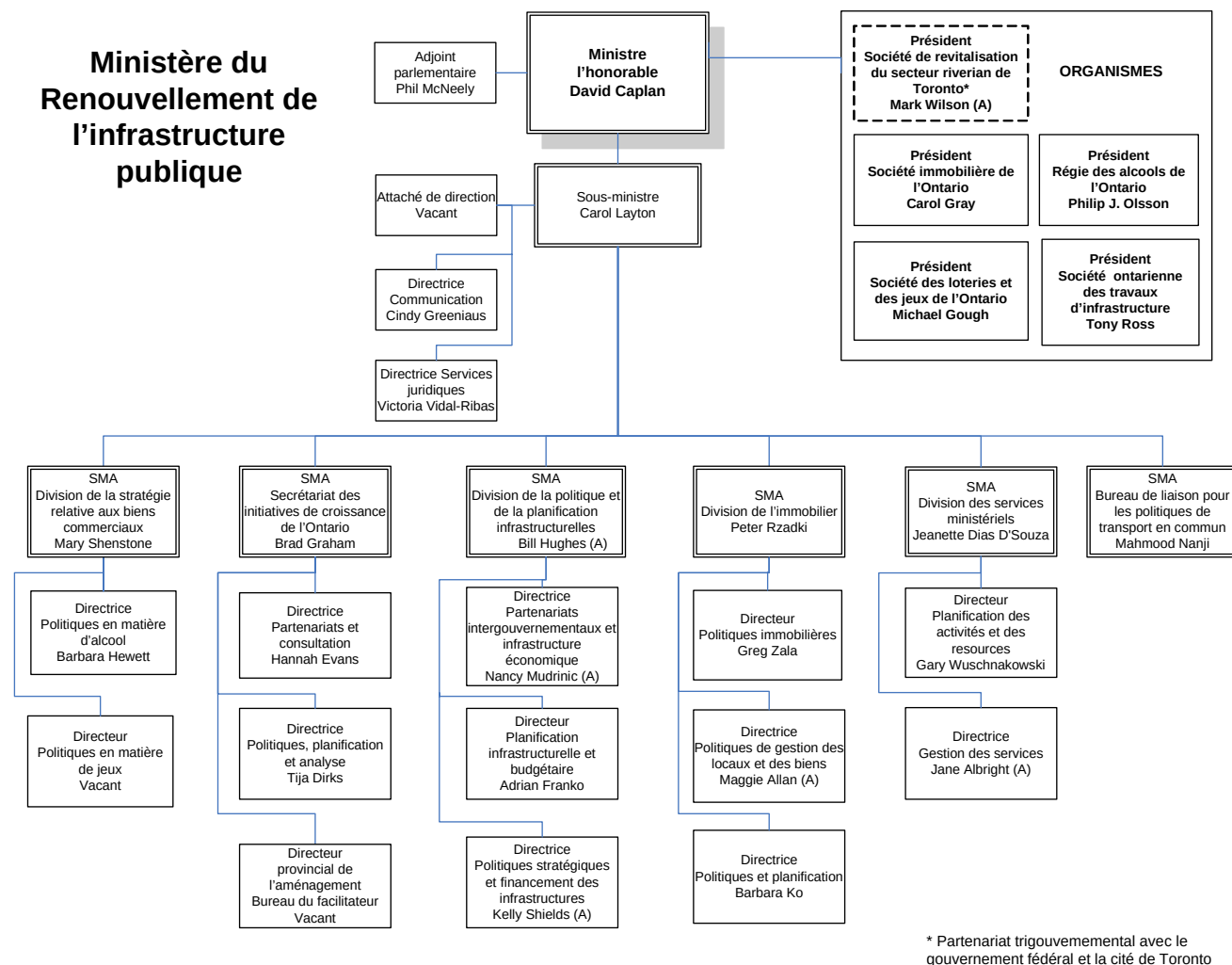
- Baisse de la demande dans les marchés immobiliers.
- Les tarifs élevés des services publics ont une incidence sur les coûts des locaux.



- Les coûts élevés pour remédier aux dommages causés à l'environnement dans les édifices gouvernementaux vieillissants.
- Les objections des municipalités à payer le juste prix pour les biens provinciaux.
- Le plus grand nombre de groupes qui font pression pour que les espaces verts des terres du gouvernement soient protégés.
- La conjoncture économique qui pourrait avoir une incidence sur l'évaluation foncière et la position de négociatrice de la province.
- Les coûts imprévus de réparation des dommages causés à l'environnement.
- Les modifications apportées aux programmes ont une incidence sur les besoins en locaux.
- La disponibilité de lieux qui conviennent aux projets d'infrastructure.



Organigramme du ministère



Au 16 avril 2008



Lois

Voici une liste des textes de lois à l'égard desquels le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique a une responsabilité première prévue par la loi ou des obligations administratives.

Lois administrées par le MRIP

- *Loi de 1993 sur le plan d'investissement*, L.O. 1993, chap. 23.
En ce qui concerne la Société immobilière de l'Ontario, conformément au paragraphe 3(4) de la *Loi*.
- *Loi sur les alcools*, L.R.O. 1990, chap. L.18.
- *Loi sur le ministère des Services gouvernementaux*, L.R.O. 1990, chap. M.25.
En ce qui concerne la Société immobilière de l'Ontario et toutes les questions de propriété immobilière. Expressément les articles 6, 7, 8, 9(2), 11, 12, 16, 17 et 19.
- *Loi de 2006 sur la Société ontarienne de travaux d'infrastructure*, L.O. 2006, chap. 9, annexe I.
- *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, L.O. 1999, chap. 12, annexe L.
- *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, L.O. 1995, chap. 13.
- *Loi de 2002 sur la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto*, L.O. 2002, chap. 28.

Pouvoirs du MRIP sur certains articles de loi

- *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E. 2, et l'alinéa 18k) du règlement 296, R.R.O. 1990.
En ce qui concerne les pouvoirs et obligations du ministère des Services gouvernementaux mentionnés à l'alinéa 18k) de la *Loi*.
- *Loi de 1998 sur l'électricité*, L.O. 1998, chap. 15, annexe A, partie IX.1.
En ce qui concerne les pouvoirs et obligations du président du Conseil de gestion du gouvernement en vertu de la partie IX.1, « Propriété et utilisation des biens-fonds réservés aux couloirs ».



- *Loi sur les évaluations environnementales*, L.R.O. 1990, chap. E. 18, et l'article 7 du règlement 334, R.R.O. 1990.
En ce qui concerne le pouvoir du président du Conseil de gestion du gouvernement de mener une activité mentionnée à l'article 7 du règlement.
- *Loi sur les offices de protection de la nature*, L.R.O. 1990, chap. C. 27, article 32.
En ce qui concerne les pouvoirs et obligations du ministre des Services gouvernementaux mentionnés à l'article 32 de la *Loi*.
- *Loi de 1997 sur la protection du poisson et de la faune*, L.O. 1997, chap. 41, article 81.
En ce qui concerne les pouvoirs du président du Conseil de gestion du gouvernement, lesquels sont décrits à l'article 81, en ce qui a trait aux ententes sur l'acquisition de biens-fonds.
- *Loi sur les terres publiques*, L.R.O. 1990, chap. P. 43, paragraphe 46(2).
En ce qui concerne les pouvoirs du ministre des Services gouvernementaux mentionnés au paragraphe 46(2) de la *Loi*.
- *Loi sur l'enregistrement des actes*, L.R.O. 1990, chap. R. 20, article 114
En ce qui concerne les pouvoirs et obligations du ministre des Services gouvernementaux mentionnés à l'article 114 de la *Loi*.
- *Loi sur l'arpentage*, L.R.O. 1990, chap. S. 30, article 61.
En ce qui concerne les pouvoirs du ministre des Services gouvernementaux mentionnés à l'article 61 de la *Loi*, relativement à l'installation de bornes d'arpentage sur des terres.



Organismes, conseils et commissions (OCC)



Ministère du Renouvellement de l'infrastructure

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario a pour mandat d'offrir des services de jeu afin d'optimiser les retombées économiques pour la population de l'Ontario, d'une manière efficace et socialement responsable.



Employés : 8 148
Actif : 3,3 G\$
Revenus : 6,1 G\$
Profit net pour la province : 1,7 G\$

Infrastructure Ontario est chargée de gérer les principaux projets d'infrastructure de l'Ontario en s'appuyant sur la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, en offrant un financement à faibles coûts aux institutions du secteur public pour la construction et le renouvellement de l'infrastructure, ainsi qu'en offrant des services de gestion de projets.

Employés : 126
Actif : 2,3 G\$
Revenus : 132,1 M\$



La Régie des alcools de l'Ontario contrôle l'importation, la distribution, la tarification et la vente des boissons alcoolisées dans la province de façon efficace et socialement responsable. La LCBO exploite directement 6 000 magasins de détail, 5 entrepôts et 200 bureaux de vente au détail dans tout l'Ontario.



Employés : 5 374
Actif : 733,6 M\$
Revenus : 3,9 G\$
Profit net pour la province : 1,3 G\$

Waterfront Toronto est le fruit du partenariat entre les trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipaux), créée pour superviser et diriger le renouvellement du secteur riverain.



Employés : 49
Actif : 67,1 M\$
Revenus : 47,1 M\$

La Société immobilière de l'Ontario administre le portefeuille immobilier du gouvernement de l'Ontario, formé d'environ 6 000 immeubles et de 95 mille acres de terre.

Employés : 310
Actif : 175,2 M\$
Revenus : 55,6 M\$



Remarque : Toutes les données proviennent de l'exercice 2006-2007.

Voici les organismes qui relèvent du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique et les données financières afférentes.

Société immobilière de l'Ontario (SIO)

La SIO administre, au nom du gouvernement, l'un des portefeuilles immobiliers les plus importants au Canada : quelque 6 000 immeubles représentant une superficie d'environ 50 millions de pieds carrés et 95 000 acres de terre. La SIO a pour but d'optimiser la valeur par la rationalisation du portefeuille, de promouvoir des normes professionnelles élevées et d'améliorer le service à la clientèle tout en veillant à ce que les décisions touchant l'immobilier témoignent des objectifs des politiques publiques du gouvernement.



Les redressements de consolidation nets au titre de la SIO sont les suivants :

\$	2008-2009
Fonctionnement	165 162 900
Immobilisations	(610 899 400)
Total	(445 736 500)

Société ontarienne de travaux d'infrastructure (Infrastructure Ontario)

Infrastructure Ontario est chargée de gérer les principaux projets d'infrastructure de l'Ontario en s'appuyant sur la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, en offrant un financement à faibles coûts aux institutions du secteur public pour la construction et le renouvellement de l'infrastructure, et en offrant des services de gestion de projets.

Les redressements de consolidation nets au titre d'Infrastructure Canada sont les suivants :

\$	2008-2009
Fonctionnement	96 555 000
Immobilisations	(9 291 000)
Total	87 264 000



Waterfront Toronto

Waterfront Toronto est le fruit du partenariat entre les trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipaux), créée pour superviser et diriger le renouvellement du secteur riverain. Le plan de financement décennal de Waterfront Toronto a d'abord été approuvé par les trois ordres de gouvernement en septembre 2005. Conformément à ce plan, chaque ordre de gouvernement s'engage clairement à verser 500 millions de dollars pour la revitalisation du secteur riverain. Le plan prévoit également une stratégie complète de revitalisation de tout le secteur riverain qui permettra de réaliser la vision globale définie par Waterfront Toronto tout en respectant les priorités propres à chaque ordre de gouvernement.

Le plan décennal de Waterfront Toronto est évalué de nouveau, mis à jour et approuvé par les trois ordres de gouvernement chaque année. Dans la version actuelle de ce Plan, on a maintenu le partenariat entre les trois ordres de gouvernement, on a clairement défini les produits à livrer dans le délai de dix ans et on a précisé les contributions gouvernementales annuelles pour les dix prochaines années.



Les redressements de consolidation nets au titre de Waterfront Toronto sont les suivants :

\$	2008-2009
Fonctionnement	54 691 700
Immobilisations	(35 608 000)
Total	19 083 700



Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG)

L'OLG a pour mandat d'offrir des services de jeu afin d'optimiser les retombées économiques pour la population de l'Ontario, d'une manière efficace et socialement responsable. Cet organisme de la Couronne est responsable de quatre divisions opérationnelles : Produits de loterie, Casinos de bienfaisance et autochtones, Casinos commerciaux et Salles de machines à sous dans les hippodromes.



Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)

La LCBO est une société de la Couronne du gouvernement de l'Ontario établie en 1927 pour contrôler l'importation, la distribution, la tarification et la vente des boissons alcoolisées dans la province, de façon efficace et socialement responsable. La Régie exploite directement 600 magasins de détail, cinq entrepôts et 200 bureaux de vente au détail dans tout l'Ontario.

L'OLG et la LCBO sont des organismes classés parmi les entreprises opérationnelles et consolidées dans les états financiers de la province, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les revenus nets de chacun de ces organismes sont indiqués sur une ligne (Revenus d'investissement dans les entreprises publiques) et leur actif net est inscrit sur une autre ligne (Investissement dans les entreprises publiques). Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, consulter les rapports annuels des organismes dans leur site Web respectif.

Les profits transférés à la province par la LCBO et l'OLG (p. ex. les dividendes) sont versés dans le Trésor et enregistrés à titre de revenus par le MRIP.



INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le tableau suivant résume les investissements que le ministère a effectués en 2008-2009 afin de respecter les priorités clés et d'atteindre les principaux résultats.

Dépenses prévues du Ministère 2008-2009

	Dépenses prévues du Ministère (M\$) 2008-2009
Fonctionnement	92,0
Immobilisations	389,4

Nota : Les totaux excluent les redressements de consolidation de (339,4 M\$) au titre de la Société immobilière de l'Ontario, de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.



MINISTÈRE DU RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique est chargé de mettre en application la politique de gestion de la croissance du gouvernement en élaborant des plans de croissance en collaboration avec ses ministères homologues et en consultation avec les administrations locales, les intervenants et le public. Le ministère est l'organisme central chargé de gérer la planification de l'infrastructure et l'établissement des priorités en matière d'immobilisations du gouvernement de l'Ontario. Il est également responsable des politiques de gestion efficace des biens, des politiques et des programmes régissant le jeu, les boissons alcoolisées et le financement de l'infrastructure (y compris la diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA), ainsi que de la politique sur les biens immobiliers et les locaux. Il collabore avec les ministères responsables, les organismes, le secteur parapublic et le secteur privé afin de s'assurer que les investissements du gouvernement, notamment les projets d'infrastructure, donnent les résultats escomptés.

Crédits et programmes	Prévisions 2008-2009	Variations par rapport aux prévisions de 2007-2008		Prévisions 2007-2008	Chiffres réels provisoires 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
	\$	\$	%	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Infrastructure et planification de la gestion de la croissance / Programme d'administration du Ministère	481 132 900	(1 426 390 800)	(74,8)	1 907 523 700	600 416 924	376 924 431
Total, y compris mandats spéciaux						
Moins : Mandats spéciaux		(120 900 000)	(100,0)	120 900 000		
Total à voter	481 132 900	(1 305 490 800)	(73,1)	1 786 623 700	600 416 924	376 924 431
Mandats spéciaux		(120 900 000)	(100,0)	120 900 000		
Crédits législatifs	208 014	1 315	0,6	206 699	516 873	513 819
Total du Ministère – Fonctionnement et immobilisations	481 340 914	(1 426 389 485)	(74,8)	1 907 730 399	600 933 797	377 438 250
Actif						
Dépôts et charges payées d'avance		(761,300)	(1000)	761,300		
Total à voter - Actif				761,300		

Nota : Les totaux excluent les redressements de consolidation de 2008-2009 :

FONCTIONNEMENT

Société ontarienne de travaux d'infrastructure	96 555 000
Société immobilière de l'Ontario	165 162 900
Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto	54 691 700
	<u>316 409 600</u>

IMMOBILISATIONS

Société ontarienne de travaux d'infrastructure	(9 291 000)
Société immobilière de l'Ontario	(610 899 400)
Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto	(35 608 000)
	<u>(655 798 400)</u>



**ANNEXE I :
Rapport annuel
2007-2008**



Rapport annuel 2007-2008

Introduction

Il est essentiel d'avoir une infrastructure publique solide afin d'assurer la sécurité et le bien-être des Ontariennes et des Ontariens. Il est nécessaire d'assurer la force des collectivités, la santé des résidents et la prospérité économique. Si nous voulons maintenir l'Ontario tel que nous la connaissons, il faut préserver et revitaliser son infrastructure actuelle. Afin de réaliser l'Ontario de nos rêves, nous devons adopter une stratégie novatrice pour répondre à nos besoins actuels en matière d'infrastructure et à ceux des prochaines générations.

Au cours des quatre dernières années, le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique a précisément adopté cette stratégie novatrice qui comporte des plans d'inauguration de travaux et des initiatives visant à établir des collectivités dynamiques, sécuritaires et accueillantes. En même temps, le Ministère a trouvé de vrais moyens novateurs en vue de la planification, du financement, de l'approvisionnement et de la gestion liés aux biens publics tout en assurant la croissance et la protection des ressources. La province profite à présent du renouvellement de l'infrastructure dans le cadre de laquelle les services publics sont remis en état – par exemple de nouveaux établissements de soins de santé, de nouvelles places pour les étudiants dans les écoles, les collèges et les universités, l'amélioration des systèmes de transport (dont les réseaux de transport en commun) et une nouvelle infrastructure de recherche et d'innovation –, ce qui constitue le fondement d'une grande prospérité.

En 2007-2008, le Ministère a franchi plusieurs étapes importantes, maintenant la tendance amorcée en 2003-2004, lorsque le déficit en matière d'infrastructure a été considéré comme un élément à éliminer et que les besoins généraux concernant l'infrastructure de la province ont été considérés comme une priorité absolue pour les résidents et, par le fait même, du gouvernement de l'Ontario.

ReNouveau Ontario

L'un des principaux progrès réalisé l'année dernière a été l'annonce d'un nouveau plan d'infrastructure décennal de 60 milliards de dollars à mettre en œuvre après la fin de ReNouveau Ontario. Dans le cadre de ReNouveau Ontario, la province évolue grâce à une variété extraordinaire de projets d'infrastructure qui contribueront tous considérablement à la prospérité de la province et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Infrastructure de la santé et de l'éducation

En 2003, l'état des hôpitaux de la province constituait un brusque rappel de l'état général de l'infrastructure de l'Ontario. Les immeubles dans lesquels les Ontariennes et Ontariens reçoivent des soins de santé et l'éducation nécessaires tombaient en ruines. La situation est maintenant renversée.

D'ici 2010, plus de 100 grands projets hospitaliers auront été financés par l'entremise de ReNouveau Ontario et plus de 60 d'entre eux seront terminés. Plus de cinq milliards de



dollars auront été investis d'ici 2010 afin de réduire les temps d'attente des patients ontariens et d'améliorer les services de soins de santé offerts dans des établissements de soins ultramodernes qui se trouveront plus près de leur résidence. Les investissements effectués dans les soins de santé dans le cadre de ReNouveau Ontario comprennent le réaménagement des hôpitaux, la construction de plus de 15 nouveaux hôpitaux ultramodernes dans l'ensemble de la province, et de plus de cinq nouveaux centres anticancéreux.

Depuis 2005-2006, les conseils scolaires ont utilisé des fonds du gouvernement reçus dans le cadre de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage pour entreprendre plus de 10 600 projets de renouvellement visant à effectuer les réparations urgentes dans plus de 2 500 écoles de l'Ontario. En outre, 464 millions de dollars ont été inclus dans les Perspectives économiques et revue budgétaire de 2007 pour le renouvellement de campus postsecondaires et des projets stratégiques en matière d'immobilisations.

Infrastructure du transport

L'Ontario est une très grande province dans laquelle des collectivités sont établies un peu partout, sur une vaste étendue, et sont reliées par un réseau d'autoroutes sans lequel la province ne pourrait fonctionner. En outre, la région du Sud de l'Ontario, connue sous le nom de région élargie du Golden Horseshoe, est la région qui connaît l'expansion la plus rapide en Amérique du Nord. La demande de transport en commun est donc à la hausse puisqu'il permet aux utilisateurs du réseau de se déplacer entre les villes et les villages. L'infrastructure du transport et du transport en commun de la province est indispensable à l'économie et à la qualité de vie des citoyens.

En 2007-2008, la province a versé 400 millions de dollars dans le Fonds pour les routes et les ponts municipaux pour les collectivités établies à l'extérieur de Toronto. En outre, la province aide les municipalités à investir dans les chaussées rurales, appelées routes de raccordement, qui sont précisément désignées comme des routes municipales reliées aux autoroutes provinciales. En 2006-2007, le programme a permis d'investir 16 millions de dollars pour le financement de 37 projets, et un investissement supplémentaire non renouvelable de 25 millions de dollars a été annoncé dans le budget 2007 pour l'amélioration des routes municipales. On a également annoncé un investissement supplémentaire de 16 millions de dollars dans le budget 2008 pour le financement de 35 projets.

Le programme de taxe sur l'essence, mis en œuvre en octobre 2004, prévoit deux cents de taxe provinciale par litre d'essence afin de soutenir les systèmes de transport en commun essentiels dans les collectivités de l'ensemble de la province. Cette année, 314 millions de dollars sont distribués aux 86 systèmes de transport en commun qui desservent 108 collectivités dans l'ensemble de la province.

La province s'est engagée à verser 11,5 milliards de dollars en financement pour les projets du volet Transports-Action Ontario 2020. L'Ontario demande au gouvernement fédéral de fournir au moins six milliards de dollars.

Le projet de prolongement de la ligne de métro Spadina jusqu'à la région de York de Toronto a avancé grâce à la présentation d'une analyse de rentabilisation et de la demande de financement provenant du Fonds Chantiers Canada présentée au gouvernement fédéral. En



outre, 200 millions de dollars supplémentaires ont été versés dans le Fonds Transports-Action Ontario afin d'assurer un financement complet aux fins de réalisation du projet. Cet apport financier est un supplément aux 670 millions de dollars versés dans le Fonds Transports-Action Ontario en mars 2006.

Les municipalités reçoivent des fonds pour la réfection de leurs routes et de leurs ponts dans le cadre du Programme de prêts – OSIFA d'Infrastructure Ontario. Depuis 2003, près de 465 millions de dollars de financement à faible coût ont été accordés dans le cadre du programme de prêts pour environ 300 projets liés aux routes et aux ponts des petites villes et des zones rurales.

Les investissements dans les points d'accès internationaux comme Windsor, Niagara, Sarnia et Sault Ste. Marie amélioreront l'accès et réduiront la congestion aux postes frontaliers achalandés, ce qui accroîtra les possibilités économiques de ces collectivités.

Infrastructure de la justice

On affirme souvent que l'infrastructure signifie davantage que de simples briques et du mortier, quoique ces éléments soient importants. Un système d'infrastructure solide joue un rôle catalyseur pour un nombre exceptionnel de services publics essentiels, dont un système de justice moderne à la hauteur des défis que présentent les enquêtes et les poursuites au criminel au XXI^e siècle.

Un programme de construction accélérée d'un nouveau palais de justice est maintenant en place en Ontario et des investissements sont effectués dans la revitalisation des palais de justice existants de l'ensemble de la province. Les établissements de justice de Cornwall à Thunder Bay sont centralisés, modernisés et rendus accessibles.

Un nouvel établissement de justice pour la jeunesse actuellement en construction à Brampton sera non seulement conçu particulièrement pour les jeunes qui contreviennent à la loi, mais il sera également conforme à la norme de certification « argent » de Leadership in Energy and Environmental Design (LEED).

Le nouveau Palais de justice central de Durham respectera également cette norme rigide. La construction du nouveau palais de justice, entreprise en 2007, permettra de regrouper les services de justice qui sont actuellement offerts à huit endroits différents de la région de Durham. Il comprendra 33 salles d'audience, 5 salles d'audience judiciaire et des locaux pour les services de justice connexes.

Plusieurs autres palais de justice, dont ceux de London, de Cobourg, de Sarnia et de Cornwall, sont modernisés et rénovés afin de mieux utiliser l'espace et d'améliorer l'accès au système judiciaire.

Infrastructure municipale

L'automne dernier, le gouvernement a annoncé l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale (IIIM) de 300 millions de dollars et a rajouté 150 millions de dollars afin de répondre aux immenses besoins cernés par les municipalités en ce qui concerne



l'infrastructure. Le financement s'ajoute à celui de ReNouveau Ontario et appuie le plan du gouvernement McGuinty visant à favoriser une économie prospère et vigoureuse, une croissance soutenue et une meilleure qualité de vie dans les collectivités de l'ensemble de la province.

Le 28 mars 2008, le premier ministre a annoncé les décisions en matière de financement prises dans le cadre de l'IIIM. Des subventions ont été accordées à 243 municipalités et aux régions locales des services publics (RLSP) pour des projets dont la valeur totale (y compris les contributions municipales) s'élève à plus de 676 millions de dollars.

Le gouvernement de l'Ontario sait aussi trop bien que les régions de la province où la population est plus dense ont toujours exigé beaucoup d'attention en ce qui a trait à l'infrastructure. Toutefois, les besoins en infrastructure des collectivités rurales et du Nord ont pris une importance considérable au cours des quatre dernières années.

En 2006-2007, la province a investi 140 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure rurale (IIIR). Ces fonds permettent aux municipalités de tout améliorer, que ce soit les ponts, les routes, les systèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, les procédés de traitement des déchets, les systèmes énergétiques ou les installations sportives et récréatives.

En outre, les gouvernements provincial et fédéral ont versé 578 millions de dollars du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIRMCO) afin d'aider les petites municipalités et les régions rurales à réaliser 280 projets d'infrastructure.

Planification de la croissance

L'année 2007 a été une année de reconnaissance nationale et internationale pour l'une des initiatives vedettes du MRIP. L'Institut canadien des urbanistes lui a décerné un prix d'excellence en urbanisme pour le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, qui était remis pour l'initiative ayant contribué le plus au bien-être collectif, écologique et environnemental d'une collectivité donnée ou d'un groupe de comités.

En outre, le Plan de croissance a reçu le Prix de distinction Leonard Gertler de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario en 2007. L'Institut a indiqué que « le plan représente un travail si important qu'il a une grande incidence sur les résidents de la province de l'Ontario et mérite un prix de distinction ».

Enfin, le MRIP a reçu le prestigieux prix Daniel Burnham 2007 de l'American Planning Association (APA) au nom du gouvernement de l'Ontario pour son plan détaillé. Ce prix est décerné pour le plan qui illustre le mieux les progrès, les avantages pour la collectivité et la contribution à l'avancement de la profession de la planification urbaine. Jamais auparavant, on n'avait décerné ce prix pour un plan provenant de l'extérieur des États-Unis. L'APA a indiqué qu'il s'agissait d'un « plan d'ensemble exemplaire, à la fois visionnaire et pragmatique » et a ajouté que le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe constitue le plan qui arbore le mieux le slogan de l'APA, soit « *Making Great Communities Happen* ».



Le Plan de croissance est un cadre autorisé en vertu de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* qui permettra au gouvernement de l'Ontario d'atteindre son objectif qui consiste à établir des collectivités plus solides et prospères en gérant mieux la croissance de l'Ontario jusqu'en 2031. Il sert à planifier l'infrastructure des collectivités afin de soutenir et de gérer la croissance en mettant l'accent sur les régions où l'on observe une augmentation de la population et en préservant les espaces verts.

S'appuyant sur le succès du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, le Plan de croissance du Nord de l'Ontario, qui abordera les enjeux uniques du Nord, est en cours d'élaboration en collaboration avec plusieurs autres ministères responsables de la région du Nord de l'Ontario. Il sera axé sur l'atteinte d'une courbe de croissance continue, la création de possibilités pour les jeunes afin de les inciter à demeurer dans le Nord, ainsi que l'amélioration des réseaux d'infrastructure, et favorisera ainsi la prospérité de la région du Nord de l'Ontario.

Environnement

Ces quatre dernières années, le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique s'est principalement intéressé à la revitalisation et à la reconstruction de l'infrastructure de la province tout en préservant et en protégeant l'environnement de l'Ontario pour les prochaines générations.

Le gouvernement de l'Ontario a fait don de plus de 200 acres de terres du patrimoine naturel aux collectivités et aux organismes de certaines des régions du Sud de l'Ontario les plus densément peuplées. En outre, le MRIP aide à protéger 2 000 acres de terres écosensibles dans le parc de la Rouge et le nouveau parc commémoratif Bob Hunter, ainsi que 650 acres de terres à Oakville. Il a également commencé à utiliser 189 acres de terres faisant partie du patrimoine naturel en vue de créer le nouveau secteur sauvegardé de Hamilton, le parc Eramosa.

En 2006, les travaux ont commencé sur les terrains de l'Ouest de la rivière Don, le tout premier nouveau quartier développé dans le cadre de l'initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto. Tous les bâtiments visés par les projets des terrains de l'Ouest de la rivière Don seront construits selon la norme de certification Or LEED.

Le MRIP a atteint l'objectif de réduire la consommation d'électricité de dix pour cent dans les édifices gouvernementaux grâce à des initiatives comme le Programme d'encouragement aux usines de cogénération, à des vérifications énergétiques, à des améliorations du rendement énergétique et à la cogénération.

Le Projet de refroidissement par eaux profondes a pris fin cette année. L'eau du lac Ontario est maintenant une source de refroidissement fiable, sécuritaire et durable des immeubles de bureaux de Toronto. Il est prévu que le système de refroidissement par eaux profondes permettra d'économiser dix millions de kilowatts la première année, une quantité d'énergie suffisante pour alimenter 1 000 maisons.

Un des programmes du Ministère les plus réussis et populaires a été lancé en février 2007. Le MRIP a fait équipe avec le ministère de l'Environnement, la LCBO et The Beer Store pour le lancement du Programme de consignation de l'Ontario. Le programme « L'affaire est dans



le sac » a permis de récupérer environ 250 millions de contenants au cours de la première année, augmentant ainsi considérablement le nombre de contenants recyclés sans avoir été versés dans les sites d'enfouissement.

Gestion des biens

Au cours des dernières années, la gestion efficace des biens du gouvernement a été une préoccupation première pour le MRIP.

En 2007, le MRIP a assisté à la conclusion heureuse des discussions visant une nouvelle Entente de partage des recettes de jeux avec les Premières nations, aux termes de laquelle 133 collectivités des Premières nations auront droit à un financement stable et à long terme pour investir dans le développement collectif, économique et culturel, ainsi que dans la santé et l'éducation. En outre, le MRIP a continué de surveiller les biens commerciaux de la province afin de s'assurer qu'ils étaient exploités de façon efficace et rentable et de veiller à l'optimisation de leur valeur.

Après quatre années très concluantes, l'Unité de la gestion stratégique des biens a rempli son mandat et ses activités ont été réduites progressivement à la fin de l'exercice.



Dépenses ministérielles

	Dépenses réelles provisoires du Ministère (M\$)
	2007-2008
Fonctionnement*	84,7
Immobilisations	516,2
Effectif (au 31 mars 2008)	179

* Les dépenses réelles provisoires excluent les redressements de consolidation de 131,6 M\$ pour la Société immobilière de l'Ontario, la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.



Coordonnées et liens Web du Ministère et du gouvernement

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Il est possible d'obtenir plus de renseignements sur les programmes et les politiques mentionnés dans le présent document aux adresses Web suivantes :

Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique :

<http://www.pir.gov.on.ca/>

Programme de consignation de l'Ontario :

<http://www.bagitback.ca/>

Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), y compris les données financières détaillées :

<http://www.lcbo.com/>

[http://www.olg.ca/about/who we are/annual report.jsp](http://www.olg.ca/about/who_we_are/annual_report.jsp)

<http://www.lcbo.com/french/aboutlcbo/annualreport2007.shtml>

Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) :

<http://www.olg.ca/>

Société immobilière de l'Ontario (SIO) :

[http://www.orc.on.ca/Qui Nous Sommes.htm](http://www.orc.on.ca/Qui_Nous_Sommes.htm)

Place à la croissance :

<http://www.placestogrow.ca/>

Infrastructure Ontario :

<http://www.infrastructureontario.ca>

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (en anglais seulement) :

<http://www.waterfrontoronto.ca/index.php?home=true>



GLOSSAIRE

BOMA	Building Owners and Managers Association
DMFA	Diversification des modes de financement et de l'approvisionnement
DPPI	Division des politiques et de la planification infrastructurelles
FPO	Fonction publique de l'Ontario
IO	Infrastructure Ontario
LCBO	Régie des alcools de l'Ontario
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
MAAARO	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
MAML	Ministère des Affaires municipales et du Logement
MDEC	Ministère du Développement économique et du Commerce
MDNM	Ministère du Développement du Nord et des Mines
MFO	Ministère des Finances
MPS	Ministère de la Promotion de la santé
MRIP	Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique
MRN	Ministère des Richesses naturelles
MSGSC	Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
MSSLD	Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
MTO	Ministère des Transports
OLG	Société des loteries et des jeux de l'Ontario
OSIFA	Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique
PE	Protocole d'entente
PFAI	Planification, financement et acquisition de l'infrastructure (Cadre de)
REGH	Région élargie du Golden Horseshoe
RGT	Région du grand Toronto
SICO	Secrétariat des initiatives de croissance de l'Ontario
SIO	Société immobilière de l'Ontario
SOTI	Société ontarienne de travaux d'infrastructure Ontario (Infrastructure Ontario)
SRSRT	Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto